

**Direction Générale des Services / Direction des Affaires Juridiques du Domaine et de l'Administration Générale**

**Administration Générale**

**REF : DAJDAAG2011025**

**Signataire : ED/**

**OBJET : Remplacement d'un délégué au conseil d'administration du centre de gérontologie Constance Mazier.**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le décret n° 2005-1260 du 4 octobre 2005,

Vu l'article L 2121-33 du Code général des collectivités territoriales,

Vu le code de l'action sociale et des familles notamment ses articles L 315-10, R 315- 6 et R 315-11,

Vu la délibération n° 181 du 10 juillet 2008 portant désignation des représentants de la commune au conseil d'administration du centre de gérontologie Constance Mazier,

Considérant la démission de l'un des membres de cette désignation,

à la majorité des membres du conseil, mesdames Ahmed et Kouame s'étant abstenues

**DELIBERE :**

**DESIGNE** Grace LORENCO pour siéger au conseil d'administration du centre de gérontologie Constance Mazier, en remplacement d'Odile FOURNIER, démissionnaire.

le Maire

Reçu en Préfecture le : 30/09/2011

Publié le : 29/09/2011

Certifié exécutoire le : 30/09/2011

Pour le Maire

L'Adjoint délégué